



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 10 RAMADAN 1440 (16 MAI 2019)**

\*

I- Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Intérieur a présenté un exposé sur la situation de l'approvisionnement et le bilan des opérations de contrôle au niveau du territoire national.

II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

**Projets de loi :**

☛ **Projet de loi n° 69.18** relatif à la pollution par les navires.

**Adopté.**

**Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2.19.333** fixant les catégories et les montants des bourses d'études pour les classes internes et les cantines scolaires dans les établissements d'enseignement public, ainsi que les conditions pour en bénéficier.

**Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet après leur examen.**

2. **Projet de décret n° 2.19.345** portant création de la zone franche d'exportation Tanger-Tech.  
**Adopté.**

3. **Projet de décret n° 2.18.968** pris pour l'application de l'article 116 de la loi n° 33.13 relative aux mines.

**Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées par le ministère de l'économie et des finances après leur examen.**

III- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie à Fès ;
- Le Directeur de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication.